

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de la Grange

Avrillé · Maine-et-Loire (49)



Le bois de la Grange est un boisement de 6,52 hectares à Avrillé, près d'Angers, sur d'anciennes terres cultivées au bord d'une mare. Labellisé Label Bas-Carbone le 24 juillet 2023 selon la méthode Boisement, il associe deux essences principales, le cèdre de l'Atlas et le chêne pubescent, à du chêne sessile et du...

SURFACE

6,52 ha

boisés

PLANTS

9 230

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**1 408 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2023

le 24 juillet

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

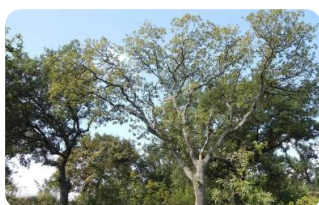
LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Chêne pubescent

Quercus pubescens

Photo : ~~Ben~~ Naydenov, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons



Charme commun

Carpinus betulus

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Avrillé

DÉPARTEMENT

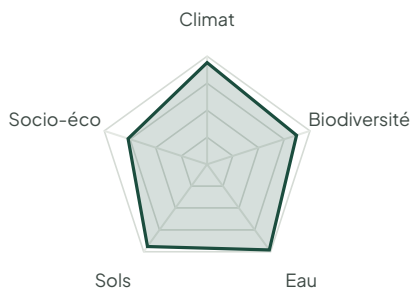
Maine-et-Loire (49)

RÉGION

Pays de la Loire

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **90** sur 100

Climat

94 / 100

Les réductions attendues sur 30 ans atteignent 1 408 tonnes de CO₂, calculées essence par essence avec les tables de production du dossier.

Biodiversité

87 / 100

Le boisement mêle feuillus et résineux sur d'anciennes terres de culture, au bord d'une mare : un nouveau milieu forestier prend la place d'une culture annuelle.

Eau

98 / 100

Là où poussait une culture annuelle, la forêt installe un couvert permanent qui freine le ruissellement et l'érosion, à proximité immédiate d'une mare.

Sols

94 / 100

Sur ces anciennes terres cultivées, le sol ne sera plus labouré pendant toute la durée du projet : la litière des feuilles et des aiguilles et les racines y feront...

Socio-économique

77 / 100

La préparation du sol et la plantation ont été conduites par un expert forestier du département, qui suit aussi le boisement les années suivantes.

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,4 et 0,7), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,4 ETP-année (entre 0,4 et 0,7)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **39 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **0 heures** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 138 ans), non comprise ci-dessus : **0,5 ETP-année (entre 0,3 et 0,9)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,0 ETP-année (entre 0,7 et 1,7)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 9 230 arbres prévus sur 6,52 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 6,52 ha à Avrillé plante 4 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 6,52 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1 408 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

13 février 2024

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

24 juillet 2023

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

7 juillet 2023

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

27 mars 2023

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 24 juillet 2023 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-grange